

Burundi : annulation de 92% de la dette

@rib News, 31/01/2009 - Source AFPLe Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) ont accordé au Burundi une remise de dette d'1,4 milliard de dollars (1,09 milliard d'euros), correspondant à "92% de la dette extérieure" du pays, a annoncé vendredi le gouvernement burundais. "Les 28 et du 29 janvier 2009 sont des dates qui resteront gravées dans la mémoire des Burundais parce que c'est le moment où nous avons obtenu de la BM et du FMI une remise de la dette multilatérale qui correspond environ à 1,4 milliard de dollars, ce qui représente 92% de la dette extérieure du Burundi", a annoncé la ministre burundaise des Finances, Clotilde Nizigama, lors d'une conférence de presse à Bujumbura.

"Si l'urgence des urgences de notre pays était jusque-là la réduction de la dette, le principal défi à venir du gouvernement est de capitaliser ces formes pour produire des richesses afin de réduire la pauvreté", a ajouté la ministre, qui s'exprimait en présence de John McIntire, directeur des opérations de la BM, et d'Israel de la Penna, représentant du FMI au Burundi. Jeudi, le FMI avait annoncé que le Burundi allait pouvoir bénéficier du mécanisme d'effacement de la dette réservé aux pays pauvres très endettés. L'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) a été lancée en 1996 par la Banque mondiale et le FMI pour encadrer l'effort d'effacement de la dette des pays les plus démunis.